



COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 03 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars à 20h30 se sont réunis sous la présidence de Monsieur Chermet les membres du Comité Syndical dûment convoqués dans les formes légales.

Membres présents :

Messieurs Chermet et Rosenfeld (Orry-la-Ville) ; Monsieur Briche (La Chapelle-en-Serval) ; Monsieur Mariage et Madame Lemonnier (Coye-la-Forêt) ; Messieurs Dupont et Facq (Lamorlaye) ; Messieurs Dupont et Gonçalves (Pontarmé) ; Monsieur Gaudubois (Senlis) et Madame Font (Chaumontel)

Absents excusés :

Mesdames Cellier et Devost

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 21h00 sous la présidence de M. Chermet, Président.

SECRÉTARIAT DE SEANCE

M. Facq est désigné comme secrétaire de séance

1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 30 JANVIER 2026

Aucune remarque n'est faite sur ce compte-rendu

Après délibération, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0



2 SUJETS SOUMIS AU VOTE DU COMITÉ SYNDICAL

2.1 Approbation des comptes 2025 et vote du budget 2026

Monsieur le Président rappelle qu'il avait présenté lors de sa séance du 30 janvier 2026, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire :

- Les résultats financiers de l'année 2025 ;
- Une évaluation « sincère » des recettes et des dépenses envisageables pour l'année 2026 ;
- Une évaluation des montants d'investissements envisageables pour l'année 2026 ;
- Un premier estimatif budgétaire pour 2026.

La clôture des comptes 2025 a été sans surprise par rapport aux annonces de fin janvier. Seule une dépense de 39 € imputée sur le compte 6817 « Autres charges exceptionnelles – dotation aux actifs circulants » n'avait pas été prise en charge dans le calcul.

Quelques aménagements mineurs ont été apportés sur le projet de budget présenté fin janvier :

- En **fonctionnement**
 - o Les sommes budgétées sur certains comptes supprimés de la nouvelle nomenclature ont simplement été imputées sur les comptes de remplacement ;
 - o Il a été provisionné 100 € sur compte 6817 évoqué ci-dessus (au cas où) Et le compte de dépense 6718 a été réduit de -61 € (-100 + 39).
- En **investissement** : Pas d'ajustement réalisé.

Au final, les montants totaux budgétés arrondis (en milliers d'euros) présentés le 30 janvier 2026 sont identiques.



A - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Vu les résultats 2025,

Excédents reportés de l'exercice 2024

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		524 511,10 €		349 357,84 €	- €	873 868,94 €
Opérations de l'exercice	450 938,14 €	581 324,42 €	1 602,95 €	50 747,18 €	452 541,09 €	632 071,60 €
Totaux	450 938,14 €	1 105 835,52 €	1 602,95 €	400 105,02 €	452 541,09 €	1 505 940,54 €
Résultat de clôture (=CA)		654 897,38 €		398 502,07 €		1 053 399,45 €

Excédents de l'exercice 2025 à reporter sur l'exercice 2026 après déduction des Restes à Réaliser 2025

Besoin de financement		au compte 001 investissement dépenses BP 2026
Excédent de financement	398 502,07 €	au compte 001 investissement recettes BP 2026
Restes à réaliser	600,00 €	
Besoin de financement des restes à réaliser	600,00 €	
Excédent de financement des restes à réaliser		
Besoin total de financement		
Excédent total de financement	397 902,07 €	
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de		au compte 1068 Investissement BP 2026, avec émission titre de recette.
	654 897,38 €	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2026

Excédent reporté au budget 2026
(en fonctionnement)

Contre : 0
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

B – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Président présente à l'assemblée le Budget Primitif 2026, qui avait été adressé à tous les membres du Comité Syndical parmi les documents d'entrée de la séance, et commente les aménagements depuis la présentation du 30 janvier 2026.



Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion des Parkings d'Orléans-la-Ville

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le 09/03/2026

ID : 060-256004060-20260303-2026_CR003-AU

S2LOW

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	530 000,00	0,00	542 200,00	542 200,00	542 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	17 589,00	0,00	18 057,00	18 057,00	18 057,00
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	3 845,62	3 845,62	3 845,62
Total des recettes de gestion des services		550 589,00	0,00	565 102,62	565 102,62	565 102,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	4 899,90	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		555 488,90	0,00	565 102,62	565 102,62	565 102,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		555 488,90	0,00	565 102,62	565 102,62	565 102,62

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

654 897,38

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 220 000,00

Report de l'exercice 2025 :

Budget « Recettes d'exploitation » inchangé
(par rapport à la proposition de janvier 2026)

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	289 991,00	0,00	296 000,00	296 000,00	296 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	186 700,00	0,00	191 000,00	191 000,00	191 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	29 080,88	0,00	31 903,88	31 903,88	31 903,88
Total des dépenses de gestion des services		505 771,88	0,00	518 903,88	518 903,88	518 903,88
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	523 501,94	0,00	655 197,91	655 197,91	655 197,91
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	39,00		100,00	100,00	100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 029 312,82	0,00	1 174 201,79	1 174 201,79	1 174 201,79
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	50 687,18		45 798,21	45 798,21	45 798,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		50 687,18		45 798,21	45 798,21	45 798,21
TOTAL		1 080 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 220 000,00

Au final : Budget Dépenses totales inchangées
(par rapport à la proposition de janvier 2026)



Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion des Parkings d'Ornans-la-Ville

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le 09/03/2026

ID : 060-256004060-20260303-2026_CR003-AU

S²LO

RECETTES D'INVESTISSEMENTS :

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	45 798,21	45 798,21
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 000,00	0,00	4 000,00
18	Comptes liaison : affectat* BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 699,72	0,00	1 699,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		5 699,72	45 798,21	51 497,93

R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE 398 502,07

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 450 000,00

Inchangé (par rapport à la proposition de janvier 2026)

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS :

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000,00	0,00	3 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	383 000,00	0,00	383 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	34 000,00	0,00	34 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		450 000,00	0,00	450 000,00

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 450 000,00

Au final : inchangé (par rapport à la proposition de janvier 2026)



Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion des Parkings d'Ornay-la-Ville

Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le 09/03/2026

ID : 060-256004060-20260303-2026_CR003-AU

S²LOW

EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 220 000,00	565 102,62
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 654 897,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		1 220 000,00	1 220 000,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	449 400,00	51 497,93
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	600,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 398 502,07
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		450 000,00	450 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 670 000,00	1 670 000,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 à L2312-4 ;

- Après lecture des propositions du Président tant à la section de fonctionnement (exploitation) qui s'équilibre à la somme de **1 220 000,00 €** qu'à la section d'investissement qui s'équilibre à la somme de **450 000,00 €**, pour un montant total de **1 670 000,00 €**

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2026 présenté par le Président et vote les crédits qui y sont inscrits :

- Au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- Au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0



C - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 450 938,14	G 581 324,42	G-A 130 386,28
	Section d'investissement	B 1 602,95	H 50 747,18	H-B 49 144,23

+

+

Le Président présente à l'assemblée les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement (exploitation) et d'investissement du compte administratif 2025.

Le Président ayant quitté la séance,

Le Comité Syndical, sous la présidence de Madame Font,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-14 et L2121-21

Vu le compte administratif de l'exercice 2025,

Considérant que ce compte administratif est strictement conforme au compte de gestion tenu par le receveur municipal,

Après délibération, le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0



D - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2025

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	404 000,00	1 080 000,00
Titres de recette émis (b)	50 747,18	594 754,58
Réductions de titres (c)		13 430,16
Recettes nettes (d = b - c)	50 747,18	581 324,42
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	404 000,00	1 080 000,00
Mandats émis (f)	1 602,95	457 713,55
Annulations de mandats (g)		6 775,41
Depenses nettes (h = f - g)	1 602,95	450 938,14
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent	49 144,23	130 386,28
(h - d) Déficit		

Monsieur le Président rappelle qu'il s'agit ici d'approuver le compte de gestion présenté par le comptable. Ce compte de gestion 2025 est identique au compte administratif 2025.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2025 par le receveur municipal visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Après délibération, le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0



3 ORGANISATION DU SECRÉTARIAT

Une note confidentielle a été adressée aux élus, en amont du Conseil, présentant :

- L'historique des mesures prises depuis juillet 2025 ;
- L'impact budgétaire de ces différentes mesures ;
- Les perspectives jusqu'à fin juin prochain, et pour les mois suivants.

Mme Virginie Dutertre, présente, a été recrutée à temps partiel à compter du 2 mars 2026 jusqu'à fin juin 2026, pour pallier l'absence de Béatrice Tezard.

4 RAPPORT DE DÉLÉGATION

Monsieur le Président rappelle que les principales décisions prises depuis le dernier conseil du 30 janvier 2026 ont concerné l'organisation du secrétariat.

Il informe les élus sur les éléments suivants :

- Le cumul des **FPS perçus en 2025** par la commune d'Orry-La-Ville au titre des contraventions émises par le SICGPOV est de **26 951,70 €** (soit -4,7% p/r 2024).
- Les **dégâts** ont été occasionnés à 2 abris vélos lors du passage de la tempête de vent dans la nuit du 8 au 9 janvier 2026 ont été **soldés**, et remboursés à 86% par l'assurance (franchise globale de 208,44 € déduite) ;
- Le président a émis **3 certificats administratifs** pour certifier qu'il n'y avait pas lieu de :
 - Procéder à un rattachement sur les comptes 165 et 1641 pour l'exercice 2025
 - Reprendre les subventions inscrites sur les comptes 1333, 1311, 1312, 1313, et 1314 (subventions s'avérant en réalité non amortissables...)
 - Pratiquer d'amortissement sur les comptes 2148 et 2157 pour l'exercice 2025 (actifs réputés non soumis à obligation d'amortissement...)
- Il a été dépensé 54,09 € pour la séance du soir (Intermarché Orry-La-Ville)



5 PROCHAINE ÉCHÉANCE

Le prochain Comité syndical se tiendra le mardi 22 avril 2026 à 20h30. La date butoir demeure fixée au vendredi 24 avril 2026, correspondant au vendredi de la quatrième semaine suivant les élections. Seront concernés par cette séance le Président, les membres qui poursuivront la prochaine mandature ainsi que ceux qui souhaiteront y assister en qualité d'observateurs.

En introduction, le Président sortant présentera une synthèse du SICGPOV, suivie d'un bilan des actions menées au cours de la mandature. Ce bilan portera notamment sur l'organisation des services et la gestion du personnel, sur les échanges avec les communes et les autres AOM ainsi que sur la mutualisation des moyens, et sur le développement des mobilités et la modernisation des services. Il dressera également un état des lieux des finances du syndicat et évoquera les points de vigilance ainsi que les principales échéances à venir pour la prochaine mandature. Il a par ailleurs été demandé aux deux Vice-Présidents sortants de préparer la partie relative aux délégations qui leur ont été confiées durant la mandature.

Monsieur Rosenfeld a procédé à la réservation de la salle **Salle Cyrano**, située au **Centre Culturel d'Orry-la-Ville**, pour la tenue de cette réunion.

La suite de la séance du 22 avril 2026 sera animée par le doyen ou la doyenne des nouveaux représentants qui seront désignés par les communes, qui procèdera à l'élection du nouveau président.

Ce dernier animera la suite de la séance selon l'ordre du jour habituel :

- Choix du nombre de vice-présidents
- Election du ou des présidents
- Indemnités de fonction
- Autorisation d'ester en justice
- Élection des membres de la Commission d'Appel d'offres
- Délégation du Comité Syndical au Président et Vice-Président(s)
- Création de commission de travail

Un courrier sera adressé aux communes pour les prévenir de ces dispositions ; la convocation sera envoyée dès communication par les communes de leurs nouveaux représentants.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucun membre ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 21h30.

Pour extrait certifié conforme,
A Orry La Ville, le 05/03/2026
Le Président,
Éric CHERMET